

15 JUIN 2022

A LA MALOINIÈRE DE LA BELLE NOË

PRÈS DE DOL DE BRETAGNE



TRANSMISSION DU PATRIMOINE BATI

Animaient la conférence :

Patrice Besse Président du groupe éponyme,

Maitre Sonia Seiler Avocate fiscaliste,

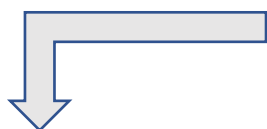
Maitre Yann Gratesac Notaire,

Mme Anne Lemoine Directrice de travaux chez Lefevre-restauration.

Ont été traitées les sujets suivants :

- anticiper la transmission de son patrimoine à ses enfants
- mettre en gérance son bien en activité
- envisager la vente ou l'achat d'un édifice de caractère
- le marché immobilier des biens de caractère
- les spécificités des monuments historiques
- les récentes évolutions législatives et fiscales à connaître
- entreprendre des travaux pour optimiser sa facture d'énergie

Les adhérents ont beaucoup apprécié la très bonne interventions des animateurs.



MANOIR DE LA BELLE NOË



Le manoir se trouve au nord du département et au sud-est du bourg de Dol-de-Bretagne, au lieu-dit du même nom.

Le manoir date de 1710. Il fut la propriété du Corsaire Surcouf vers la fin de sa vie.

Le manoir composant l'ensemble de la Belle Noë date du premier quart du XVIIIe siècle. Il arbore des dépendances (au sud) comptant une écurie et un fournil. Le corps central du logis s'étend à deux ailes latérales inscrites en saillie légère de l'édifice. Deux terrasses bordent l'ensemble à l'ouest et à l'est.

Il a été racheté en 1996 par Marie-Laure et Loïc Lemaire qui l'ont remarquablement restauré.

Il est inscrit au titre des monuments historique depuis le janvier 2006.